

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du
Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 5

A retenir :

Pas de gel cette semaine, mais des vignes au ralenti !
Le risque mildiou augmente très légèrement
Risques oïdium et black rot faibles
Début du vol d'eudémis confirmé

Mildiou :

Les œufs ne sont pas encore mûrs en quantité suffisante pour qu'il y ait de grosses contaminations.

Pas de traitement à prévoir

Oïdium:

Le premier traitement est à prévoir au stade 7-8 feuilles étalées.

Pour les parcelles avec historique vous pouvez commencer dès le stade 5 feuilles étalées, en moyenne sur la parcelle. Ce stade pourra être atteint sur les parcelles les plus précoces la semaine prochaine.

Pas de traitement cette semaine

Si vous souhaitez utilisez du soufre, faites attention de choisir de bonnes conditions climatiques pour un maximum d'efficacité! Il faut un temps clair et des températures douces.

Black rot

Des contaminations sont possibles avec les pluies du 8 et 11 mai, mais d'intensité faibles. .

Pas de traitement spécifique à prévoir. La protection Black rot s'effectue en même temps que la protection mildiou ou oïdium, par le choix de produits ayant la double homologation.

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de
l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits
phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 5

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

[e-phy catalogue produits phyto](#)

- l'état des lieux 2019 des résistances aux différentes molécules utilisées :

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/Home_page/Fichiers/2018/2019/note_technique_commune_vigne_2019_-_Vdef.pdf

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*